

POSTE À POURVOIR : DIRECTEUR DU BUREAU RÉGIONAL CARAÏBE	IMPLANTATION : BUREAU CARAÏBE Port-au-Prince (Haïti)
AFFICHAGE N° : BC-2016/04	PÉRIODE D'AFFICHAGE : DU 29 AVRIL AU 3 JUIN 2016

Sous l'autorité du recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie, le directeur du Bureau régional Caraïbe, en poste à Port-au-Prince, assure les fonctions suivantes.

I- PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- définir et mettre en œuvre avec les établissements membres, la stratégie de la région Caraïbe dans le cadre de la politique de l'Agence et notamment de ses priorités au niveau de la veille, de l'innovation et de l'expertise, ainsi que du partenariat ;
- assurer une liaison permanente avec les universités, les instituts et les réseaux de recherche de sa compétence géographique ;
- valoriser le potentiel universitaire de la région en vue du développement des projets ;
- rechercher et développer des partenariats régionaux et internationaux ;
- représenter l'Agence auprès des instances politiques et universitaires de sa région ;
- assurer la gestion administrative et financière du bureau régional, tant sur le plan du fonctionnement que sur celui des projets de coopération ;
- diriger le personnel rattaché administrativement au bureau régional, composé d'une dizaine de personnes.

II- FORMATION ET COMPÉTENCES REQUISES

- professeur d'université ou titre équivalent ;
- pratique d'au moins dix ans en enseignement et recherche universitaires ;
- expérience confirmée à un poste de direction, ayant permis d'affirmer des capacités managériales ;
- expérience dans le développement de grands projets dans le domaine scientifique et académique ;
- intérêt pour la coopération universitaire ;

- connaissance des principaux acteurs de la Francophonie et des organisations internationales ;
- connaissance du milieu universitaire international ;
- connaissance de la région Caraïbe ;
- pratique courante de la langue française orale et écrite et maîtrise d'une ou plusieurs autres langues, notamment de la région ;
- dynamisme, grande disponibilité ;
- capacité à animer une équipe.

L'Agence favorise la parité.

III- CONDITIONS D'EMPLOI

Lieu d'affectation : Port-au-Prince (Haïti)
 Début de l'affectation : 1er septembre 2016
 Durée de l'affectation : 2 ans (renouvelable)
 Rémunération : selon les modalités salariales de l'Agence.

Candidatures internes :

Les candidatures internes seront soumises en ligne à partir du **SIRH** : <https://sirh.auf.org/> (Dossier personnel - Mobilité interne) **avant le 3 juin 2016 à minuit - heure de Montréal**. Elles devront comprendre obligatoirement une lettre de motivation, un curriculum vitae et l'avis du responsable hiérarchique.

Candidatures externes :

Les candidatures externes seront soumises en ligne à partir du **site de l'Agence**: <https://www.auf.org/> (Offres d'emploi) **avant le 3 juin 2016 à minuit - heure de Montréal**. Elles devront comprendre obligatoirement une lettre de motivation et un curriculum vitae.